



COURS D'ECONOMIES

Examen d'admissibilité – groupe de traitement C1

1 Le budget de l'Etat	2
1.1 Généralités	2
1.2 La structure du budget	2
1.2.1 Les recettes de l'Etat	3
1.2.2 Les dépenses de l'Etat	4
1.3 Le solde budgétaire et son financement	4
2 La monnaie et l'inflation	5
2.1 Définition et fonctions de la monnaie	5
2.2 Notion et définitions de l'inflation	5
2.3 Mesure de l'inflation	6
2.4. Les causes de l'inflation	6
2.4.1 L'inflation par la demande	6
2.4.2 L'inflation par les coûts	7
2.5. Les conséquences de l'inflation	7
3 Les sources de financement d'une entreprise	8
3.1 Le financement propre de l'entreprise	8
3.2 Le financement étranger de l'entreprise	8
3.2.1 L'emprunt	9
3.2.2 Le crédit-bail	9
4 Analyse des coûts d'une entreprise	9
4.1 Les types de coûts	9
4.2 La détermination du seuil de rentabilité	10

1 Le budget de l'Etat

1.1 Généralités

Tout comme pour un ménage ordinaire, les ressources financières de l'Etat sont limitées par rapport aux besoins. C'est pourquoi l'Etat doit évaluer ses recettes et programmer ses dépenses en fonction de la politique qu'il veut mener. Cette **prévision** des recettes et des dépenses de l'Etat se fait dans un document appelé **budget de l'Etat**.

Chaque année, au moment de la rentrée parlementaire, le gouvernement (pouvoir exécutif) soumet un projet de budget pour l'année à venir à la Chambre des Députés (pouvoir législatif). Celle-ci discute du projet, propose des modifications, puis vote à la fin de l'année la **loi budgétaire** par laquelle elle permet au Gouvernement de toucher des recettes et d'effectuer des dépenses. Si la Chambre refusait de voter le budget, le gouvernement ne pourrait plus se procurer des recettes (p.ex. en prélevant des impôts) ni dépenser des fonds et ne serait plus à même d'exercer ses fonctions. Il s'agit donc d'un vote clé pour tout gouvernement. Le contrôle financier exercé par la Chambre porte aussi sur la vérification des comptes de l'Etat qui concernent les opérations financières réellement effectuées. Au courant de l'année qui suit l'exercice budgétaire, la chambre compare ces opérations avec les prévisions budgétaires. Si elle les approuve, elle arrête les **comptes généraux de l'Etat** sous forme de loi.

1.2 La structure du budget

Bien que le budget soit un document unique, il comprend 2 grandes parties :

- Le budget courant qui comprend le budget des recettes courantes et le budget des dépenses courantes
- Le budget en capital qui comprend le budget des recettes en capital et le budget des dépenses en capital

Dans les paragraphes suivants, les différents types de recettes et de dépenses sont examinés.

1.2.1 Les recettes de l'Etat

1.2.1.1 Les recettes courantes

Il existe deux catégories de recettes courantes :

A. Les impôts et taxes

La vaste panoplie d'impôts et taxes prélevés par l'Etat est habituellement subdivisée en impôts directs et en impôts indirects.

Impôts directs : Ils sont perçus sur le revenu ou sur la fortune des entreprises et des ménages. Ils tiennent compte de la capacité contributive du contribuable (ex. situation familiale, revenu du ménage)

Exemples : L'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur le revenu des collectivités, l'impôt sur la fortune, ...

Impôts indirects : Ils sont perçus lors de certains actes relatifs à l'utilisation des revenus ou de transactions commerciales (ex. achat de biens et services). Ils ne tiennent pas compte de la capacité contributive du contribuable.

Exemples : La taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits d'accises (sur les alcools, le tabac et l'essence), la taxe d'abonnement sur les titres des sociétés, les droits d'enregistrement, ...

B. Les autres recettes courantes

Les autres recettes courantes ont des origines très diverses. Elles proviennent :

- d'intérêts de fonds publics déposés auprès des banques
- de redevances encaissées en contrepartie de concessions accordées à certaines sociétés privées (SES, Bourse de Luxembourg)
- de revenus provenant des sociétés à participation publique (CEGEDEL, SEO) et de l'exploitation d'entreprises publiques (POST)
- de taxes sur le produit brut des jeux (Casino 2000)
- de recettes, de moindre importance, ayant leur origine dans la location d'immeubles ou la vente de biens meubles (vente de bois par exemple).

1.2.1.2 Les recettes en capital

Les recettes en capital présentent un caractère non récurrent. Il peut entre autres s'agir de vente de terrains, d'immeubles ou de participations appartenant à l'Etat, mais aussi des emprunts publics. Il convient toutefois de remarquer que contrairement aux autres recettes en capital, l'emprunt public donnera ultérieurement lieu à un

remboursement et aux paiements d'intérêts. Au Luxembourg, les recettes en capital restent traditionnellement marginales par rapport aux recettes courantes.

1.2.2 Les dépenses de l'Etat

C'est à travers sa politique de dépenses que l'Etat peut exercer ses fonctions de producteur, de consommateur, d'investisseur, de régulateur de l'économie et que le gouvernement met en œuvre l'essentiel de son programme gouvernemental. Tout comme pour les recettes il y a lieu d'abord de classer les dépenses suivant leur nature économique, puis suivant les grandes fonctions de l'Etat.

1.2.2.1 Les dépenses courantes

Les dépenses courantes ou dépenses de fonctionnement sont des dépenses récurrentes qui peuvent être classées en 3 catégories :

- la consommation publique

Exemples : traitements/salaires/pensions des fonctionnaires et employés d'Etat, frais d'entretien, loyers, achat de fournitures, ...

- les dépenses de transfert

Exemples : subventions aux entreprises, transfert aux ménages (allocations familiales, primes de naissance, bourse pour études, etc.), transferts au reste du monde (contribution au budget de l'UE, aide au développement), contribution au déficit de la Sécurité sociale

- les intérêts de la dette publique

1.2.2.2 Les dépenses en capital

Les dépenses en capital comportent les dépenses d'investissement qui servent à augmenter le patrimoine public ainsi que le remboursement de la dette publique.

Exemples : investissements publics (bâtiments publics, infrastructures routières), financement des entreprises publiques, remboursement (amortissement) du principal de la dette publique.

1.3 Le solde budgétaire et son financement

Le solde budgétaire est la différence entre les recettes courantes de l'Etat et ses dépenses totales :

$\text{Solde budgétaire} = \text{Recettes courantes} - \text{Dépenses totales}$

Remarque : Il s'agit de la définition de la Commission européenne qui ne tient pas compte des recettes en capital pour le calcul du solde, bien que le mode de calcul au Luxembourg soit différent (Solde budgétaire = Recettes totales - dépenses totales)

Selon que les recettes sont égales, supérieures ou inférieures aux dépenses, il résulte un :

- **Equilibre** budgétaire si solde budgétaire = 0
- **Excédent** budgétaire si solde budgétaire > 0

Un tel excédent peut être mis en réserve ou servir au remboursement anticipé d'emprunts publics. Une accumulation de réserves budgétaires peut aussi ultérieurement justifier des allègements fiscaux.

- **Déficit** budgétaire si solde budgétaire < 0. Un déficit budgétaire peut être financé par :

- L'utilisation des réserves budgétaires
- L'endettement public à court terme (bons du Trésor)
- L'endettement public à moyen et long terme (obligations d'Etat)
- Liquidation d'actifs (comme par exemple : vente de biens immeubles, de titres ou de participations)

Si l'endettement public s'effectue auprès du système bancaire et/ou de la Banque Centrale, il y a création de monnaie, et donc un financement monétaire. Le financement monétaire auprès de la BCE n'est toutefois pas permis au sein de la zone euro.

Des déficits budgétaires persistants peuvent ultérieurement donner lieu à des hausses d'impôts ou à des économies dans les dépenses.

2 La monnaie et l'inflation

2.1 Définition et fonctions de la monnaie

Selon J. Généreux, la monnaie au sens strict, est constituée de l'ensemble des moyens de paiement immédiatement utilisables pour effectuer des règlements et acceptés par tous dans une communauté donnée.

2.2 Notion et définitions de l'inflation

Définitions :

- L'inflation se caractérise par une hausse généralisée et durable des prix
- La déflation se caractérise par une baisse généralisée et durable du niveau des prix
- La désinflation se caractérise par un ralentissement de l'inflation (p.ex. l'inflation passe de 10 % à 5 %)
- La stagflation se caractérise par la coexistence d'un taux d'inflation élevé et d'une stagnation de l'activité économique (croissance faible accompagnée d'une hausse du chômage). Selon son rythme de la hausse des prix, il y a lieu de distinguer l'inflation rampante ($\leq 5\%$), l'inflation déclarée ou modérée (entre 5 et 20%), l'inflation galopante ($\geq 20\%$) et l'hyperinflation (prix et revenus changent de jour en jour).

2.3 Mesure de l'inflation

L'inflation est normalement mesurée par l'**indice des prix à la consommation (IPC)**. L'évolution de l'indice permet d'évaluer la variation du coût d'un panier représentatif de biens et de services. Au Luxembourg, l'IPC est établi par le STATEC. Depuis 1996, le panier comporte quelques 240 catégories de biens et services qui sont largement identiques au niveau de l'Union européenne (indice des prix à la consommation harmonisé : IPCH). La pondération de chaque poste, déterminée sur base d'enquêtes auprès des ménages, reproduit la consommation moyenne des ménages luxembourgeois.

Attention : Dans le calcul de l'IPC, l'évolution des prix des biens d'équipements n'est pas prise en compte.

2.4. Les causes de l'inflation

2.4.1 L'inflation par la demande

L'inflation par la demande se manifeste par une hausse des prix due à un excédent de la demande globale sur l'offre globale. Il faut donc en fait que deux conditions soient réunies simultanément :

a. Une augmentation substantielle de la demande de biens et services qui peut, entre autres, avoir comme origine :

- Une augmentation de la consommation privée due à un phénomène de déthésaurisation (utilisation de l'épargne constituée), une plus grande facilité d'accès au crédit à la consommation ou une réduction sensible des taux d'imposition qui augmente le revenu disponible des ménages.
- Une augmentation de l'investissement privé financé par le crédit bancaire ou par l'autofinancement
- Une augmentation des dépenses publiques
- Une augmentation des exportations (donc de la demande étrangère)

b. Une insuffisance de l'offre qui peut s'expliquer par :

- Le plein-emploi des facteurs de production
- L'insuffisance des stocks de produits finis
- L'impossibilité d'augmenter la productivité
- Le manque de matières premières
- L'impossibilité d'importer
- Des facteurs accidentels (mauvaises récoltes, guerres, ...)

2.4.2 L'inflation par les coûts

Il s'agit d'une hausse générale des prix provoquée par des hausses autonomes des coûts de production (prix des facteurs de production comme p.ex. les salaires, les intérêts sur les capitaux empruntés, les prix des matières premières, le prix de l'énergie etc....) et par le fait que les entreprises répercutent cette hausse des coûts sur les prix de vente afin de sauvegarder leurs marges bénéficiaires. Toutefois, l'augmentation des salaires n'a pas de caractère inflationniste aussi longtemps qu'elle est compensée par un accroissement de la productivité.

2.5. Les conséquences de l'inflation

L'inflation se manifeste par une

- baisse du pouvoir d'achat de la monnaie
- par une dévalorisation de tout ce qui est exprimé en monnaie (salaires, rentes, intérêts, créances, titres)

Gagnants	Perdants
Débiteurs : Au moment du paiement, la somme à régler représente moins de pouvoir d'achat qu'à la conclusion du contrat	Créanciers : Au moment du paiement, la somme reçue représente moins de pouvoir d'achat qu'au moment de la conclusion du contrat
Propriétaires de biens réels dont les prix augmentent du fait de l'inflation	Propriétaires d'actifs monétaires
Etat : – en tant que débiteur – via la progression à froid (= augmentation de la charge fiscale grevant la matière imposable ; cette augmentation est due à la progressivité de l'impôt et à l'accroissement nominal de la matière imposable)	Salariés : le revenu réel des salariés a tendance à baisser, car les prix montent généralement avant et plus que les salaires, même si les salariés bénéficient d'une clause d'indexation automatique
	Toute personne autre que les salariés qui touche des revenus monétaires (pensions, intérêts fixes, ...) Ainsi, par exemple, en période inflationniste, les intérêts bancaires touchés ne suffisent même pas à compenser l'inflation, de sorte que le taux d'intérêt réel est en fait négatif

Gagnants	Perdants
Importateurs : à taux de change stable, certains produits étrangers sont maintenant moins chers que les produits nationaux ⇒ les importations augmentent	Exportateurs : à taux de change stable, les produits nationaux sont devenus plus chers pour les consommateurs étrangers ⇒ les exportateurs deviennent moins concurrentiels et les exportations diminuent ⇒ influence néfaste sur les échanges d'un pays avec l'étranger

3 Les sources de financement d'une entreprise

Un créateur d'entreprise doit d'abord trouver une idée porteuse et assurer ensuite son financement. Il s'interroge alors sur les modalités de financements :

- Des besoins liés au cycle d'investissement ;
- Des besoins liés au cycle d'exploitation.

Pour faire face à l'ensemble de ses besoins de financement, l'entreprise doit trouver des moyens de financement. Ceux-ci peuvent être propres ou étrangers.

De plus, les moyens de financement doivent être adaptés à la nature des besoins à financer, d'où la deuxième distinction selon la durée de financement :

- Les ressources à long et moyen terme regroupent les ressources qui permettent de financer les projets de l'entreprise ;
- Les ressources à court terme regroupent les ressources auxquelles l'entreprise va avoir recours pour financer son exploitation courante.

3.1 Le financement propre de l'entreprise

Ce sont les moyens de financement que l'entreprise ne doit pas rembourser, soit parce qu'ils proviennent des propriétaires de l'entreprise, soit parce qu'ils proviennent de l'autofinancement.

3.2 Le financement étranger de l'entreprise

Le financement interne est rarement suffisant, donc l'entreprise est amenée à faire appel au financement étranger. Comme les moyens de financement doivent être adaptés à la nature des besoins à financer, on distingue les ressources selon la durée du financement, à long terme ou à court terme.

Lorsqu'une entreprise ne possède pas suffisamment de fonds propres pour financer ses investissements, elle peut recourir à des fonds étrangers, qui entraînent ce pendant une diminution de l'autonomie financière :

- L'emprunt ;
- Le crédit-bail.

3.2.1 L'emprunt

L'emprunt est un moyen de financement dont les conditions sont fixées dans un contrat. L'entreprise sait qu'elle devra périodiquement :

1. Rembourser le montant du capital emprunté. Ce remboursement périodique est appelé amortissement ;
2. Payer les intérêts courus, calculés suivant un taux fixé d'avance.

D'où la relation :

$\text{Annuité} = \text{amortissement} + \text{intérêts}$

3.2.2 Le crédit-bail

Au lieu de contracter un emprunt pour acheter un équipement, l'entreprise peut choisir de louer cet équipement par l'intermédiaire d'un crédit-bail (« leasing »).

C'est un contrat de location par lequel une société de crédit-bail met un bien neuf (bien meuble ou immeuble) à la disposition de l'entreprise contre paiement d'un loyer.

En fin de période, l'entreprise dispose d'une option. Elle peut :

- soit restituer le bien à la société de crédit-bail (qui est restée propriétaire) ;
- soit renouveler le contrat de location à des conditions plus favorables ;
- soit acheter le bien aux conditions convenues.

4 Analyse des coûts d'une entreprise

Guidée par la recherche d'un prix compétitif, l'entreprise cherche à produire au moindre coût, c'est-à-dire en minimisant son coût total.

4.1 Les types de coûts

Il convient de distinguer entre deux types de coûts :

Les **coûts fixes**, qui ne dépendent pas du volume de la production du chiffre d'affaires (exemples : loyers, assurances, impôts, entretien, rémunération du personnel administratif, amortissements).

Les **coûts variables**, qui dépendent du volume d'activité et qui sont plus ou moins proportionnels à ce volume (exemples : matières premières, électricité, frais de transport).

Une grande partie des coûts est liée au niveau d'activité. L'entreprise cherchera à diminuer son coût moyen en augmentant ses quantités produites et vendues et à répartir ainsi les coûts fixes sur toute la production. Il y a lieu de parler d'**économie d'échelle**.

4.2 La détermination du seuil de rentabilité

L'objectif principal de l'entreprise est la réalisation d'un bénéfice maximal. A la réalisation de ce bénéfice correspond l'idée de rentabilité. Après avoir ventilé ses coûts fixes et coûts variables, l'entrepreneur se pose la question de savoir à partir de quel niveau de production (chiffre d'affaires), il commence à réaliser un bénéfice, en d'autres termes, à partir de quel niveau sa production sera rentable.

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{Produits} - \text{Coûts}$$

$$\text{Coûts} = \text{Coûts fixes} + \text{Coûts variables}$$

Donc :

$$\text{Résultat} = (\text{Produits} - \text{Coûts variables}) - \text{Coûts fixes}$$

Le seuil de rentabilité découle de l'équation ci-dessus, lorsque le résultat = 0.

Si le résultat < 0, l'entrepreneur réalise un déficit.

Si le résultat > 0, l'entrepreneur réalise un bénéfice.